

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**RENCONTRE DES MEMBRES**

LE MERCREDI 4 JUIN 2025

18 h, école de la Passerelle

Salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames Nathalie Amyot
Sophie Baron
Sonia Bonneville
Sunny Breuil
Caroline Buteau
Marie-Ève Deschênes
Brigitte DesRosiers
Olfa Dhifaoui
Koralie Tanguay
Marie-Louise Thiaw
Kariane Veilleux

Absences : Mesdames Virginia Lee Keith
Marie-Hélène Leclerc

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Madame Sunny Breuil souhaite la bienvenue à tous. Après vérification du quorum, elle procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 12.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sunny Breuil procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est adoptée par madame Sophie Baron et secondée par madame Koralie Tanguay.

CE-2025-06-01 Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 mai 2025

Madame Koralie Tanguay propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 7 mai 2025.

CE- 2025-06-02 Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 7 mai 2025

Aucun suivi à faire.

5. Questions du public

Madame Koralie Tanguay demande si le nom des enseignants en 3^e année est maintenant connu. Madame DesRosiers l'informe que les enseignants ayant perdu leur poste à l'école Saint-Louis-de-France seront réaffectés à l'école de la Passerelle pour enseigner à ce niveau. Elle ajoute que deux locaux seront disponibles à cette école, tandis que la nôtre est actuellement à pleine capacité. Cette nouvelle suscite la surprise et l'incompréhension des membres. Madame Tanguay prévoit aborder la question lors du prochain comité de parents afin d'obtenir des explications claires, car les informations transmises par la directrice générale adjointe lors de la rencontre du 12 février étaient différentes.

Sur un autre sujet, madame Marie-Ève Deschênes demande que les parents de l'école Notre-Dame soient informés des règles en vigueur concernant le stationnement à l'école de la Passerelle lorsque leurs enfants doivent fréquenter le service de garde.

Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et psychoéducatrice

Madame Caroline Buteau souligne que les enseignantes du préscolaire ont accueilli leurs futurs élèves à la fin du mois de mai. La formule proposée cette année a été appréciée tant par les enfants que par les parents. Par ailleurs, les élèves de l'école Notre-Dame participeront prochainement à une activité sur le thème médiéval. La fin de l'année arrive à grands pas.

Madame Sophie Baron souligne avoir participé à l'activité au Fort #1 avec les élèves de 1^{re} année et de 2^e année. Aussi, comme déjà cité, quelques membres du défi Pierre Lavoie sont venus rencontrer nos élèves. En ce qui concerne le défi des cubes énergie, nos deux écoles ont cumulé un total de 42 726 cubes. Les élèves de l'école de la Passerelle auront la chance de participer à une activité sportive de type « Parcours Ninja » animée par l'entreprise ÉvoluFit. Enfin, pour clore l'année en beauté, un « Food Truck » de crème glacée a été réservé dans les deux écoles pour les dernières journées de classe.

Madame Kariane Veilleux, psychoéducatrice, souligne avoir rencontré les éducatrices spécialisées des écoles afin de trouver des solutions et d'enfreindre la violence dans les écoles.

7. Relevé de l'effectif

À ce jour, voici le détail de notre clientèle :

Notre-Dame :	Préscolaire :	48 élèves — 3 groupes
	1 ^{re} année :	50 élèves — 3 groupes
	2 ^e année :	<u>49 élèves</u> — 2 groupes
		147 élèves
Passerelle :	Préscolaire :	29 élèves — 2 groupes
	1 ^{re} année :	38 élèves — 2 groupes
	2 ^e année :	44 élèves — 2 groupes
	3 ^e année :	<u>43 élèves</u> — 2 groupes
		154 élèves

Objets d'adoption

8. Choix de la date de l'assemblée générale pour l'année scolaire 2025-2026

La prochaine assemblée générale se tiendra le 8 septembre à 18 h 30. Étant donné qu'il s'agit de la fin de mandat pour mesdames Koralie Tanguay, Marie-Ève Deschênes et Marie-Louise Thiaw, trois postes seront à pourvoir. Cette date a été communiquée à la direction de l'école Saint-Louis-de-France afin d'éviter un conflit d'horaire.

Madame Koralie Tanguay adopte la date de l'assemblée.

CE-25-06-03 Adopté à l'unanimité.

9. Règles de régie interne du SDG pour l'année scolaire 2025-2026

Madame Nathalie Amyot nous présente sa régie interne pour la prochaine année scolaire. Les changements ont été surlignés en jaune afin de présenter les nouveautés ou les changements aux membres. Elle précise qu'afin d'éviter de surcharger la boîte courriel des parents, aucun courriel ne leur sera acheminé concernant les dates limites d'inscription aux journées pédagogiques ou pour annuler leur réservation tout en respectant les 10 jours ouvrables.

Madame Sunny Breuil propose l'adoption du document des Règles de régie interne 2025-2026.

CE-25-06-04 Adopté à l'unanimité.

10. Plan d'action pour un climat positif

Madame Brigitte DesRosiers prend la parole et nous présente le plan d'action visant à favoriser un climat positif. La principale modification apportée concerne l'objectif de la réduction du pourcentage de perception de la violence. Un plan de prévention active a été élaboré par la psychoéducatrice en collaboration avec les éducatrices spécialisées pour tous les élèves de l'école. Madame Kariane Veilleux fait un survol des démarches que l'équipe entreprendra lorsqu'un élève vivra une crise et qui n'a pas de plan de prévention active déjà établi. L'équipe demeure engagée dans la recherche de solutions pour mieux soutenir les enfants. Elle précise que ce plan s'apparente à une fiche de désescalade. Elle explique en détail les mesures que les adultes mettront en place pour favoriser un climat scolaire positif ainsi que pour désamorcer les crises, incluant les codes de couleur et les interventions adaptées selon les situations. Elle rappelle l'importance de limiter le nombre de spectateurs lors d'une crise et souligne que toute mesure de contrôle devrait être un moyen de dernier recours. Lorsqu'une mesure de contrôle doit être effectuée, elle devrait être de la plus courte durée possible, car elle peut entraîner des conséquences sur l'intégrité physique et psychologique de l'élève ainsi que pour le personnel impliqué.

Madame Sunny Breuil adopte le plan d'action pour la prochaine année scolaire.

CE-25-06-05 Adopté à l'unanimité.

11. Utilisation des locaux mis à la disposition de l'école pour l'année scolaire 2025-2026

Comme qu'adopté lors de la rencontre de juin 2024, les membres ont autorisé la direction à prêter gratuitement nos locaux aux services des entreprises pour la formation AEP. Cette entente sera reconduite pour la prochaine année scolaire. Madame Koralie Tanguay adopte ce point.

CE-25-06-06 Adopté à l'unanimité.

Objet d'approbation

12. Document des « Mesures de sécurité et plan des mesures d'urgence »

Madame DesRosiers souligne que ce document est très bien détaillé. Madame Caroline Buteau demande que le code orange soit changé pour le code mauve en ce qui a trait au confinement. Dorénavant, le confinement ne sera plus pratiqué avec les élèves. Seul le personnel des écoles sera formé à ce sujet étant donné que les élèves subissaient un traumatisme.

Madame Marie-Ève Deschênes approuve le document des mesures d'urgence.

CE-25-06-07 Approuvé à l'unanimité.

Objets de rapports

13. Rapport de la Présidente

Madame Breuil nous présente son rapport annuel, lequel servira à la reddition de comptes à remettre au Centre de services scolaire des Navigateurs. Elle remercie les membres pour leur implication, exprime sa reconnaissance envers madame Johanne Hébert, directrice retraitée et renouvelle ses souhaits de bienvenue à madame Brigitte DesRosiers nouvellement arrivée, à titre de directrice, à l'école des Petits-Cheminots.

14. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Koralie Tanguay nous informe que la prochaine rencontre se tiendra le lundi 9 juin. Elle prévoit demander un suivi concernant le déplacement des élèves de 3^e année de l'école Saint-Louis-de-France vers l'école de la Passerelle. Elle s'engage à nous transmettre toute information qu'elle jugera pertinente.

15. Rapport de la responsable de l'OPP

Concernant notre pique-nique annuel, madame Caroline Buteau nous informe qu'il n'y aura pas de spectacle d'élèves cette année. En effet, madame Myriam Sénéchal ne pourra pas être présente en raison d'engagements personnels. La formule du pique-nique sera donc à repenser

pour l'an prochain. Malheureusement, la participation des parents aux réunions en fin de journée étant limitée, le personnel a dû s'impliquer davantage pour assurer le bon déroulement de l'événement.

16. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Nathalie Amyot nous informe que, grâce aux profits générés par le Marché printanier, son équipe organisera une activité avec un canon à mousse dans les deux écoles. Celle-ci aura lieu le vendredi 13 juin, tant à l'école Notre-Dame qu'à l'école de la Passerelle. De plus, de petites surprises seront offertes aux élèves pendant la période du dîner. Enfin, elle mentionne qu'un exercice d'évacuation incendie sera tenu prochainement, lorsque les élèves seront au service de garde.

17. Rapport de la direction

Madame DesRosiers nous présente son rapport annuel qu'elle remettra à la direction générale. Elle nous annonce que madame Isabelle Cyr-Boudreau quittera son poste pour occuper une nouvelle fonction dans une école située près de son domicile. Madame Sammy Jolin obtiendra quant à elle un poste à temps plein (100 %) à notre école. Un poste en orthopédagogie à 70 % sera offert au bassin des employés précaires. Enfin, madame Kariane Veilleux, psychoéducatrice, annonce son départ de notre école.

18. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Breuil procède à la levée de l'assemblée à 20 h 08.

Adopté à l'unanimité.

CE-25-06-08

Sunny Breuil, présidente

Brigitte DesRosiers, directrice